



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

ENCADRANT ENTREPRISE ARTISANALE

MODULE E | FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENANT



Public concerné

Tout public titulaire au minimum d'un CAP (ou diplôme équivalent ou supérieur), avec 5 ans d'expérience professionnelle dans un métier de l'artisanat

- > Artisan
- > Salarié
- > Demandeur d'emploi

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à la fonction de maître d'apprentissage.
Connaître les rôles et obligations du maître d'apprentissage et de l'apprenti.
Accompagner le jeune dans la construction de son projet professionnel.

Modalités

de la formation

Ce module d'une durée de 51 heures est dispensé en cours du soir (18h - 21h).

> Situer sa place, son rôle et ses obligations en tant que maître d'apprentissage

- Déterminer la place de l'apprentissage dans l'environnement de son entreprise
- Mesurer l'importance de la fonction de maître d'apprentissage
- Appliquer la réglementation en vigueur
- Mettre en œuvre une démarche partenariale avec le CFA

> Accompagner le jeune dans la construction de son projet d'insertion professionnelle et sociale

- Bien accueillir et intégrer le jeune
- Créer des conditions favorables à l'apprentissage de nouveaux savoirs

> Acquérir les compétences nécessaires à la fonction de maître d'apprentissage

- Identifier les savoirs à transmettre et les organiser
- Choisir les meilleures méthodes et les adaptées en fonction de l'apprenant
- Définir et organiser le travail de l'apprenti en adéquation avec les objectifs de sa formation
- Évaluer la progression de l'apprenti et l'acquisition de nouvelles compétences

Dispositif de validation

Le module sera délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne de 10/20 au minimum.

Frais d'inscription

Coût public artisanal : 102 €
Coût autre public : 467 €

Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère.

+ d'info

Stéphanie MOREAU • ☎ 02 38 62 99 99
✉ s.moreau@cma-loiret.fr

2 SESSIONS :

- > DE SEPTEMBRE À JANVIER
- > DE FIN JANVIER À JUIN

MAJ 06.15

Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS
☎ 02 38 68 08 68 • www.cm-45.fr



Cette action est co-financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.



Chambres de Métiers et de l'Artisanat Région Centre Conseil formation